

Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise
Mercredi 29 janvier 2020

Présences :

Dominique Tessier (secrétaire)

Annie-Hénault Julie Tétreault

Marco Almeida Anne-Marie Sénécal

Marie-Anne Alepin Geneviève Bergeron

Lien avec la communauté : Danny Legault

Absences : Geneviève Denis, Lucie Fortin, Marion Quesson, Catherine Boucher, Benjamin Palmer

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du CÉ du 19 novembre 2019

- a. Suivi service de garde : Démarche effectuée auprès de la CSDM. La Grics, le concepteur du logiciel que l'on utilise fait des démarches en ce sens. Le Service des technologies de l'information font des démarches pour configurer un rapport avec «parent A» et «parent B». Un suivi est aussi fait auprès du comité de vigie de la CSDM.
- b. Le suivi sur la qualité de l'eau risque d'être long puisque chaque point d'eau doit être analysé.
- c. Panier de Noël : 3 boîtes livrées aux familles. Bon succès.

Proposé par : Geneviève Bergeron

Appuyé par : Anne-Marie Sénécal

4. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

- 4.1 RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES.
« Le CÉ de St-Ambroise confirme que le MEES a alloué à l'établissement les mesures dédiées et protégées au montant de 237 323, 00\$ »

Proposé par : Annie Hénault

Secondé par : Julie Tétreault

Approuvé au CÉ du 3 juin 2020 (Virtuel)

4.2 Approbation des sorties et activités

Proposé par : Anne-Marie Senécal

Secondé par : Marco Almeida

Félicitation aux membres de l'OPP pour l'organisation du projet écriture. Ce fut un grand succès.

4.3 Budget

- Fête de Noël : 838\$ (déjeuner, cartes cadeaux, classique hivernale)
- OPP : 60\$ (bons cadeaux écriture)
- Dons :
 - hiverner le potager : 3000\$, Desjardins
 - Ateliers cuisine : 1000\$, Croque Metro
 - Potager : 506\$, ristourne miel
 - Livres professionnels : 323 \$, ristourne Boîte blanche (compagnie qui fait les photos de classe)
 - Fondation pour les enfants (Choix du président) : 1400,00\$ (aide aux familles)

4.4 Frais journaliers SDG (modification)

Les membres de la direction générale ont fait parvenir aux directions d'école le 29 novembre dernier, l'information concernant l'augmentation du montant journalier pour une fréquentation régulière des services de garde. À partir du 1er janvier 2020, le montant journalier passe de 8,35 \$ à 8,50 \$. Ainsi, l'école a facturé les parents des élèves ayant une fréquentation régulière au tarif de 8,50 par jour à partir du 1er janvier 2020.

4.5 Caisse scolaire (suivi et décision)

Une décision sera prise à la fin de l'année

4.6 Entente-Cadre avec la Ville de Montréal (résolution)

L'entente porte sur les installations et équipements scolaires mis à la disposition des écoles et requiert l'approbation des conseils d'établissement dans les cas prévus à l'article 93 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3).

Considérant ce qui précède, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires, datée du 5 février

Proposé par : Marie-Anne Alepin

Secondé par : Marco Almeida

4.7 2019. Consultation CSDM – Critères de répartition des ressources

Consultation complétée en ligne lors du CÉ

Le comité de répartition des ressources a travaillé en collaboration avec 2 sous-comités représentatifs à la CSDM afin de réviser les critères de répartition des ressources. Le Rapport DG-01-416-A est le résultat de ces travaux et a été déposé au conseil des commissaires le 22 janvier dernier.

L'objectif : saine gouvernance des ressources financières dans le respect des lois, règles, conventions collectives, politiques et procédures. La répartition est effectuée de façon équitable. Le tout est régi sous la règle de la « disponibilité des ressources ».

La première partie du questionnaire vise le primaire, la seconde le secondaire et la troisième les budgets centralisés.

Approuvé au CÉ du 3 juin 2020 (Virtuel)

5. Informations

5.1 Du service de garde

- Comité des usagers
 - L'application Hop-Hop sera mise en branle à la demande des parents afin de limiter le temps d'attente. Cette application sera à l'essai jusqu'à la fin de l'année (gratuit). Si cela répond bien et que nous poursuivons, l'école utilisera Hop-Hop plus qui sera un logiciel de gestion des présences. Cela représente un coût important. Pour le parent, cela représente un coût moindre, 25\$ par famille. Ce service n'est pas obligatoire.
 - Nous poursuivons les démarche zéro déchet, tel qu'expliqué au CÉ de novembre.

5.2 De l'OPP

- Merci aux organisateurs de la frisk fête

5.3 De la direction

- Info travaux
Réfection complète du gymnase du pavillon de Normanville dès la fin des cours et poursuite jusqu'à la mi-octobre. Poursuite de la dernière phase de la maçonnerie au pavillon Chambord.
- Info calendrier scolaire
Le calendrier scolaire de base (journées pédagogiques CSDM = 8) est déposé aux 3 ans au conseil des commissaires. Par la suite, l'école consulte les enseignants (7 par l'équipe-école, 3 par la direction de l'établissement, 2 pour le colloque de l'Alliance) afin de placer les journées pédagogiques permettant le développement de la vie pédagogique. Les journées sont placées afin de répartir le plus équitablement les journées afin d'assurer des spécialités aux élèves. Le calendrier est déposé au CÉ.

5.4 Du/de la président(e)

- Sécurité aux abords des écoles (stop et chargement de la neige)
Il est proposé qu'un envoi soit effectué (voir avec l'OPP pour leur collaboration et la présidente) afin que les gens appellent 311 afin de les informer que la sécurité des élèves est en jeu lors du chargement de la neige.
- Trottibus et défis (nouvel organisme)
La présidente nous informe que ces derniers demeurent présents si nous désirons aller de l'avant avec ce projet.
- Informations CO
La direction explique qu'il s'agit du monoxyde de carbone et que les détecteurs sont installés à des endroits stratégiques (souvent près des caves). Ce point a déjà été mis à l'ordre du jour lors de l'installation des détecteurs.

5.5 Mot de la déléguée au comité de parents

Plusieurs points ont été abordés lors du comité de parents. Ces points sont souvent approfondis.

- PTRDI
- Loi 40
- ECR
- Démocratie scolaire
- Sondage MEES

5.6 Mot des membres

4.8 6. Levée de l'assemblée 8 h 45

Signature : _____
Marie-Anne Alepin (présidente)